

Grand angle sur **LA-BRETÊCHE**
SAINT-NOM  *Toute l'actualité de votre village*

DOSSIER

Pages 8 et 9

**Le véritable coût
des services scolaire et périscolaire**



Décembre 2022 #70 www.saint-nom-la-breteche.fr



5

Max et ses amis reviennent à Saint-Nom le 16 décembre !



7

Eclairage public et illuminations de Noël



10

Renouvellement du Conseil Municipal des Jeunes CMJ



12

Qu'est ce que le Plan Climat Air Energie Territorial ?

S.P.C.E. Choron



Salle
d'exposition



Plomberie - Sanitaire
Traitement de l'eau



Électricité générale
Chauffage électrique



Chauffage Central



Climatisation & ventilation
Pompes à chaleur



Remplacement
de Chaudière

(Crédit d'impôt selon loi de finance)



Chauffe-eau thermodynamique,
Électrique, Gaz (Crédit d'impôt)

Votre salle de bains,
un rêve qui se réalise
**Création & rénovation
de salle de bains**

24, rue Charles de Gaulle
Tél.: **01.30.56.71.87**

78860 Saint-Nom-la-Bretèche

Fax : 01.30.80.48.95

www.spce-choron-chauffage-electricite.fr

e-mail : spce.choron@wanadoo.fr


label vue

NOUVEAUTÉ



Prise de rendez-vous
sur label-vue.fr



Place de l'Europe St-Nom-la-Bretèche

01 34 62 18 75

Du mardi au samedi
de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h



 **ÉVASIONS GOURMANDES**

- Boulangerie -
- Pâtisserie -
- Chocolaterie -

*Produits
fait-maison*

Découvrez
notre gamme et pain bio
. Traiteur pour réception .

01 34 62 07 81

1, place de l'Europe • 78860 Saint-Nom-la-Bretèche
Du mercredi au dimanche : 7h-19h45 • Le dimanche fermeture à 19h

MATTHIEU FRUCHARD E.I.

IMMOBILIER **REAL ESTATE**

SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE



ETUDE
GRATUITE ET
CONFIDENTIELLE
DE VOTRE
PROJET
IMMOBILIER

CONSULTEZ
LES AVIS
CLIENTS



FREE
CONFIDENTIAL
STUDY
OF YOUR
REAL ESTATE
PROJECT

CHECK
CUSTOMER
REVIEWS

kw

KELLERWILLIAMS.
IMMOBILIER

CONSEILLER IMMOBILIER
RSAC: B77 570 895

PRÉSENTE DANS 50 PAYS, **KELLER WILLIAMS**
EST LA PLUS GRANDE FRANCHISE IMMOBILIÈRE DU MONDE.



07 66 55 64 02

IMMOBILIER78.COM



Editorial

Chers Nonnais-Bretêchois,

L'actualité de ces dernières semaines, tant internationale que nationale, a occupé une grande place dans nos esprits. La guerre en Ukraine, violente et brutale sur le sol de notre continent a des conséquences à l'échelle mondiale : retour de l'inflation, crise de l'énergie...

Cela doit nous rappeler aussi que nous avons la chance de vivre dans l'un des pays les mieux pourvus de la planète et que notre commune, avec sa qualité de vie et son environnement, reste un lieu privilégié.

Il nous appartient donc de continuer ensemble à rester positif et à nous adapter pour préparer l'avenir, ce qui m'amène à revenir sur un sujet sensible.

Constatant que les ressources dont les communes disposent pour exercer leurs compétences sont très atteintes alors que leurs budgets (fonctionnement et investissement) doivent être à l'équilibre contrairement à ceux de l'État, le conseil municipal a choisi, avec réalisme et esprit d'anticipation de préserver pour la commune des moyens financiers calibrés par rapport à ses besoins.

Depuis plusieurs années, les services agissent et réfléchissent d'ailleurs en

permanence pour faire toute économie possible sur un budget voté.

La préparation budgétaire 2023 en cours va dans ce sens avec toute la rigueur et la vigilance requises pour :

- absorber après négociations les hausses de nos prestataires liées au Covid et à l'inflation,

- absorber l'augmentation des coûts de l'énergie : une augmentation de 200 % minimum est annoncée pour le gaz et de 50 % pour l'électricité. Les communes ne bénéficient pas du bouclier tarifaire des particuliers et il faut se préparer à ce que notre commune ne rentre pas dans les critères des aides éventuelles pour les collectivités.

- maintenir des services et un entretien de la commune aux niveaux auxquels vous êtes habitués,

- favoriser le développement durable en planifiant différents travaux incontournables. Ces derniers vont générer des coûts élevés dans l'immédiat mais dont il faut attendre le retour sur investissement sur le long terme,

- adapter le calendrier et/ou le niveau des investissements,

- anticiper des décisions gouvernementales : variations des indices, restrictions financières ou prélèvements nouveaux...

Attachés à la vie locale, nous pouvons nous réjouir lors des dernières semaines d'avoir renoué avec des événements dont certains étaient suspendus depuis trois ans en raison de la crise sanitaire.

Parmi eux la commémoration de l'Armistice du 11 novembre qui a rassemblé une assistance nombreuse avec une large présence des écoles et du conseil municipal des jeunes, et bien sûr le cocktail des nouveaux habitants !

Pour la fin d'année, une atmosphère chaleureuse et festive règnera dans la commune pour le plaisir et la joie de tous : marché de Noël, cocktail-déjeuner en mairie pour les aînés inscrits, décors et illuminations (lampes 100 % LED et durée de présence et d'allumage raccourcie), animations de rue ...

Après une année bien rythmée en événements, l'équipe municipale et les agents communaux, tous dévoués pour votre quotidien, se joignent à moi pour vous souhaiter de Joyeuses Fêtes à la fois heureuses et paisibles.

Chaleureusement

Gilles Studnia
Maire de Saint-Nom-la-Bretèche

Au sommaire

4 INFOS PRATIQUES

Horaires mairie et agence postale
Prochain conseil municipal
Sécheresse
Permanences juridiques gratuites
Permanences d'urbanisme + ABF
Recensement des jeunes citoyens

5 ACTUALITÉ DU VILLAGE

A vos agendas
Participez au défi énergie !
Les ateliers d'écriture de Céline Tilly
Des Tram plus fréquents

7 CADRE DE VIE

Éclairage public
Encombrants, gravats, écobus

8 DOSSIER

Scolarité et services périscolaires

10 GÉNÉRATIONS

A l'Espace Jeunes
Nouveau Conseil Municipal Jeunes
Permanences Dynam Jeunes
Du côté de la bibliothèque
A la ludothèque
Réunion d'information pour les seniors
Complémentaires santé avec l'ADEP

12 TERRITOIRES

Plan climat air énergie territorial

13 RETOUR EN IMAGES

Les derniers événements marquants

14 LIBRE EXPRESSION

Infos pratiques

Horaires mairie

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30-12h et 14h-17h
 - Mercredi : 9h30-12h
 - Samedi : permanence accueil, état-civil et police municipale le 1^{er} samedi du mois de 9h30 à 12h
- L'agence postale communale est ouverte aux mêmes horaires, plus tous les samedis de 9h30 à 12h.

Conseil municipal

Le prochain Conseil municipal aura lieu en mairie le **mardi 6 décembre 2022** à 19h30. L'ordre du jour est diffusé sur le site web de la ville. Cette séance est ouverte au public et retransmise en direct sur la page Facebook de la Mairie. Retrouvez l'intégralité des délibérations et les procès verbaux des séances précédentes sur le site web de la mairie.

Sécheresse

Cet été, le département des Yvelines a connu une période de sécheresse importante. A Saint-Nom-la-Bretèche, plusieurs habitants ont informé la mairie que leurs habitations avaient subi des dégâts liés à cet événement climatique. Si vous aussi êtes concernés, faites-vous connaître auprès du service urbanisme qui présentera en fin d'année, une demande de reconnaissance d'état de catastrophe naturelle vous permettant d'obtenir une éventuelle indemnisation de la part de votre assurance. **Contact** : 01 30 80 07 04

Permanences juridiques gratuites

Depuis début septembre, Maître Sophie Legond, avocate à la Cour de Versailles, assure une permanence juridique mensuelle, le premier samedi de chaque mois de 9h30 à 12h, en mairie de Saint-Nom-la-Bretèche, sur rendez-vous.

Exceptionnellement, la prochaine permanence aura lieu le **samedi 10 décembre**, sur rendez-vous préalable.

Contact : 01 39 50 71 59 / cabinet@avocats-legond.com



Urbanisme

Le service urbanisme de la mairie vous reçoit **sans rendez-vous le lundi après-midi, le mercredi matin et le vendredi après-midi** aux heures d'ouverture habituelles de la mairie indiquées ci-contre. Il vous conseille sur vos démarches et vous renseigne sur la réglementation en vigueur. Tél. 01 30 80 07 04.

Pour rappel, les dossiers sont instruits depuis 2013 par le pôle urbanisme de la Communauté de Communes Gally Mauldre (CCGM). Tél. 01 30 55 12 69.

Par ailleurs, l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) tient une permanence mensuelle, sur rendez-vous, au pôle urbanisme de la CCGM, 39 Grande Rue à Feucherolles : **mercredi 14 décembre 2022**. Sont concernées les personnes ayant un projet important de construction, d'aménagement ou d'extension situé dans un périmètre protégé. Tél. 01 30 55 12 69

Recensement des jeunes citoyens



Les jeunes gens de nationalité française, filles et garçons, ayant atteint l'âge de 16 ans, doivent se faire recenser en mairie dans les trois mois suivant leur date anniversaire. Pièces à fournir : carte d'identité ou passeport, livret de famille. Possibilité de faire la démarche en ligne sur www.service-public.fr

Le jeune reçoit une attestation de recensement et sera par la suite convoqué à la journée de défense et de citoyenneté (JDC). Ces démarches sont nécessaires notamment pour participer aux concours et examens d'Etat, passer son permis de conduire, s'inscrire sur les listes électorales...

Contact en mairie : 01 30 80 07 00



Magazine municipal Grand Angle n° 70 - Décembre 2022

Mairie : 32 rue de la Fontaine des Vaux 78860 Saint-Nom-la-Bretèche. Tél. : 01 30 80 07 00.
Directeur de la publication : Gilles Studnia, Maire. **Directrice de la rédaction** : Karine Dubois.
Responsable service communication : Pascal Bouchain, communication@mairiesnlb.fr
Tél. 01 30 80 07 13 / **Régie publicitaire** : LVC Communication : 06 11 59 05 32
Mise en page par nos soins. **Impression** : Mégatop (Naintré) 2 500 exemplaires.
Photos : Freepik et tout droit réservé. **Dépôt légal** : Décembre 2022 / ISSN 1268-4678.



Rejoignez-nous sur [facebook.com/mairiesaintnomlabreteche](https://www.facebook.com/mairiesaintnomlabreteche)
Inscrivez-vous à notre Newsletter web www.saint-nom-la-breteche.fr

à vos agendas !

SPECTACLES

CONCERT DE NOËL

Vendredi 16 décembre

Le Conservatoire de Musique et de Danse présente à l'Espace JKM à 19h, un spectacle interprété par les élèves et les professeurs. Participation libre au profit du Téléthon.

SPECTACLE JEUNE PUBLIC

Mardi 20 décembre

« Drôle de Noël chez Myrtille » à l'Espace JKM à 15h.

Entrée : 6 €, réservations par mail à l'adresse : sec.culture.asso@mairiesnlb.fr.



FILM D'ANIMATION

Jeudi 22 décembre

Projection d'un film pour jeune public à l'Espace JKM, à 14h30 (programmation en cours)

ANIMATIONS

MARCHÉ DE NOËL

Samedi 3 décembre

Produits locaux, cadeaux, artisanat, gastronomie... à l'Espace JKM, de 10h à 17h avec animations musicales.



ATELIERS DE NOËL

Samedi 10 décembre

Activités manuelles proposées par la Maison des Loisirs et de la Culture (MLC) aux enfants de 3 à 12 ans à l'Espace JKM de 14h à 16h30. Tarif : 12 €. Places limitées. Inscriptions par mail : mlcsaintnom@hotmail.com

ANIMATIONS DE NOËL

Vendredi 16 décembre

Proposées par le service des affaires culturelles au centre du village (+Infos ci-dessous).

CEREMONIE

VŒUX DU MAIRE ET DU CONSEIL MUNICIPAL

Samedi 21 janvier

A l'Espace JKM à 11h. Ouvert à tous les habitants.

EXPOSITION

EXPO REG'ART 78

du 19 au 28 janvier

L'association Reg'art 78 ré-organise en coopération avec Les Amis de Saint-Nom, une exposition collective « Saint-Nom-la-Bretèche d'hier à aujourd'hui » à la mairie. Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h, mercredi de 10h à 12h et samedi de 10h à 18h. Entrée libre.



SOUVENIR

HOMMAGE AUX « MORTS POUR LA FRANCE » EN ALGÉRIE, MAROC, TUNISIE

Lundi 5 décembre

Cérémonie publique à 11h au monument aux Morts

PREVENTION

LA GENDARMERIE INFORME LES SENIORS

Vendredi 9 décembre

Réunion d'information en mairie à 10h, sur le thème : « Arnaques et cambriolages ». Entrée libre (détail page 11)

Lettres au Père Noël

Comme chaque année, la boîte aux lettres du Père Noël sera à la disposition des enfants, place de l'Europe, jusqu'au 24 décembre. Les auteurs des plus belles lettres seront récompensés par le SACA.



Animations de Noël

Vendredi 16 décembre 2022, place de l'Europe

En cette veille des vacances de Noël, le service culturel de la mairie propose, dès la sortie de l'école, des animations gratuites pour les enfants :

- de 16h30 à 18h30 : photos avec le Père Noël,
- à partir de 16h45 : déambulation au coeur du village sur le thème « La Cavalcade des personnages » (par la Compagnie Alexandre Fox)
- de 17h à 19h : rencontre avec tous les personnages de la troupe,
- mini-spectacles :
 - à 17h, « Un Noël Stitchement Drôle »
 - à 18h, « La Légende de Nauchia » (spectacle de feu !)
 - à 18h20, « Au revoir Max et ses amis »





Des trams plus fréquents

Ile-de-France Mobilités vous informe que l'offre de service du Tram 13, inauguré début juillet, évolue. Désormais, la fréquence des trams passe à 10 minutes en heures de pointe, de 7h à 9h et de 17h à 20h.

+Infos : iledefrance-mobilites.fr



Participez au défi énergie !

Réalisez 8 % d'économies en moyenne sans travaux...

Notre Communauté de Communes Gally Mauldre (CCGM) adhère à l'association *Énergies solidaires* qui mène des actions de terrain pour lutter contre les dérèglements climatiques et la précarité énergétique.

En cette fin d'année, elle propose à tous les habitants de participer à un *défi Énergie*, façon ludique et efficace de s'engager dans des économies d'énergie et d'eau. Totalement gratuit pour les habitants, il fixe un objectif de 8 % d'économies en moyenne. En 2021-2022, les 1 250 foyers inscrits ont réduit leur consommation de 9,8 % en moyenne. Tout le monde peut participer, en individuel ou en équipe, que l'on soit locataire ou propriétaire.

Le 25 novembre s'est tenue une soirée consacrée à la sobriété énergétique à Carrières-sous-Poissy au cours de laquelle le *défi Énergie* a été lancé. A cette occasion, des solutions et pistes d'actions formulées par *the shift project* ont été présentées sur les thématiques climat, effet de serre, budget et empreinte carbone...

Pour participer au *Défi Énergie* inscrivez-vous en ligne jusque fin décembre sur le site web dédié « defis-declics.org ».

Le défi Énergie, comment ça se passe ?

Il se déroule sur toute la saison de chauffe, du 1^{er} décembre au 30 avril. Chacun fait ses relevés de compteurs et les renseigne sur le site web « defis-declics.org ».

Des événements sont organisés tout au long du défi pour aider les participants : ateliers pratiques d'écogestes, visites de sites, rencontres, etc.

Les participants peuvent bénéficier du prêt d'une mallette « *Mesur'Home* » comprenant thermomètre infra-rouge, moniteur de qualité de l'air, wattmètre, capteur de pollution, etc. Alors... c'est maintenant à vous de jouer !

+Infos : energies-solidaires.org / contact@energies-solidaires.org / 01 39 70 23 06

Céline Tilly

Revenir aux mots par la plume, dans la joie et la créativité

Céline Tilly vit à Saint-Nom-la-Bretèche depuis une dizaine d'années. Fascinée par la magie de ses livres d'enfant, elle grandit un stylo à la main. Un diplôme d'école de commerce en poche, elle travaille 15 ans dans la grande distribution où elle intègre le comité de rédaction du journal d'entreprise. Céline comprend peu à peu que les mots l'appellent et retourne à ses premières amours.

En 2018, elle crée son activité indépendante de Consultante Formatrice en expression écrite, communication et storytelling. Sa mission ? Accompagner professionnels et particuliers dans la rédaction de leurs écrits, ou les inciter à écrire eux-mêmes grâce à un parcours de formation qu'elle a conçu de A à Z.

Depuis cette année, Céline se lance un nouveau défi : éveiller toujours plus de plumes. Grâce aux réseaux sociaux, elle propose aux adultes et adolescents (dès 10 ans) des ateliers d'écriture collectifs en distanciel, « *Les écrits du lundi* ».

Parallèlement, elle organise au sein même de notre village, un atelier hebdomadaire à la librairie *Soif d'Évasion*, l'après-midi en semaine, pour renouer avec le plaisir de se rencontrer autour des mots et d'un thé. Au programme de ces parenthèses créatives et récréatives : de l'encre (beaucoup), de la sueur (un peu), et des larmes (de rire surtout) ! Au fil des consignes les plus improbables, sans autre enjeu que celui du jeu, les participants y explorent leur sensibilité artistique et forgent leur style. L'inscription est possible tout au long de l'année, pour une ou plusieurs séances, en toute liberté.

Le prochain projet de Céline ? Ouvrir un atelier pour les plus jeunes. Encourager les enfants à exercer leurs talents d'écrivains, c'est enrichir leur vocabulaire, les aider à exprimer leurs émotions et contribuer à leur réussite. C'est aussi leur ouvrir les portes d'univers qui les accompagneront toute leur vie.

+Infos : ateliersdecriture@protonmail.com



Éclairage public

Vers un dispositif plus économique et plus écologique

L'éclairage public est un sujet d'actualité à plusieurs titres. En effet, l'énergie coûte de plus en plus cher et il est donc normal de chercher à l'économiser. Par ailleurs, l'éclairage nocturne constitue une nuisance pour la biodiversité et contribue à la disparition ou la raréfaction de nombreux animaux : insectes, chauve-souris, oiseaux de nuit.

Dans ce contexte, la commune a souhaité connaître le ressenti des habitants sur un projet de test d'extinction lumineuse durant deux mois entre 1h et 5h.

Un sondage a donc été diffusé via la newsletter web et la page facebook durant 8 jours début novembre.

A la question « Êtes-vous favorable à un test d'extinction lumineuse durant 2 mois dans la commune ? », sur 417 répondants, 82 % se disent favorables.

Etat des lieux

Cette restitution est l'occasion de faire le point sur la configuration du système d'éclairage de la commune et de répondre à certaines interrogations.

Le réseau d'éclairage de notre village est constitué de 986 points d'éclairage. Actuellement, 346 sont en technologie LED, soit 35 %.

A partir de 2023, une campagne de remplacement progressif va être engagée afin d'atteindre 100 % du parc de candélabres en LED.

Ce remplacement a un coût non négligeable car le simple changement des ampoules ne suffit pas. Pour de nombreux candélabres le remplacement de la tête complète est nécessaire.

Par ailleurs, une quarantaine de caméras non infra-rouges, réparties sur le territoire, ne peuvent fonctionner sans source lumineuse à proximité.

Le coût énergétique de l'éclairage public représente aujourd'hui environ 30 % de la facture d'électricité de la commune.

Ce qui est déjà mis en place pour économiser l'énergie

Tous les candélabres équipés en LED fonctionnent à 50 % de l'intensité normale de 23h à 5h du matin.

Certains quartiers récemment équipés (Ranchère / Troix côtés, chemin du Buisson Sainte-Anne) disposent d'éclairage à détection de passage.

Voici les réponses aux principales questions des répondants au sondage :

1) En cas d'extinction nocturne, faut-il craindre davantage de cambriolages et de délinquance ? En fait, 80 % des actes de cambriolage et de violences ont lieu la journée et 55 % d'entre eux, entre 14h et 17h, d'après les statistiques publiques publiées par le Ministère de l'Intérieur. Les communes qui ont expérimenté l'extinction lumineuse ont même souvent constaté la disparition des rassemblements nocturnes susceptibles de générer des nuisances.

2) Pourquoi l'éclairage public s'allume-t-il parfois dès 17h ? Le système d'éclairage local est constitué de 19 armoires électriques. Celles-ci sont toutes équipées de dispositifs d'allumage automatique qui se déclenchent en fonction de critères comme la luminosité, l'horaire du coucher du soleil, le niveau d'activité humaine supposé.

A noter : si vous observez des candélabres allumés en plein jour, c'est que le prestataire effectue des tests et/ou réparations sur le réseau.

3) Pourrait-on réduire le nombre de candélabres allumés ? En raison du système d'alimentation (triphase) et du type de câblage, les réverbères ne peuvent faire l'objet d'une extinction différenciée que par secteur.

4) Peut-on positionner des détecteurs sur les candélabres ? Le coût d'installation sur chaque candélabre serait très élevé et techniquement pas compatible avec tous. La priorité pour le système en place est d'investir dans la généralisation des dispositifs LED.

Les illuminations de Noël

Là aussi, les mesures ont été prises. En cette période de fête, le choix a été fait de maintenir les décorations lumineuses pour égayer la vie du village en utilisant des nouveaux motifs 100 % LED et en réduisant la durée d'allumage.

Objets encombrants

Les prochaines collectes des objets encombrants sont prévues, selon votre secteur :

- Jeudi 8 décembre (secteur vert)
- Jeudi 15 décembre (secteur bleu)
- Jeudi 19 janvier (secteur rouge)

Sont concernés tous les objets volumineux sauf pneus, tuiles, gravats, placo, pots de peinture (même vides), réfrigérateurs, matériel informatique, téléviseurs, batteries, bouteilles de gaz...

Les objets encombrants sont à déposer sur le trottoir, en soirée, la veille de la collecte.

Gravats

Une benne sera mise à disposition, chemin des Cochons, **samedi 28 janvier 2023**, de 9h à 13h pour le dépôt de gravats, à l'exception du plâtre et des matériaux amiantés.

Pour y accéder, vous devez au préalable vous inscrire en mairie.

Rappel : les Nonnais-Bretêchois ont désormais accès à une déchetterie. Modalités sur le site de la mairie : www.saint-nom-la-breteche.fr

Ecobus

Pour collecter vos déchets ménagers spéciaux (DMS) et les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), l'Ecobus stationnera à Chavenay près du terrain de foot, **samedi 3 décembre 2022** de 9h à 12h.

Exemples de DMS : peintures, colles, vernis, solvants, produits phytosanitaires, pesticides, produits d'entretien dangereux, cartouches d'encre, radios, piles, batteries, ampoules, tubes néon, huiles et filtres à huile...

+Infos : 01 30 07 67 73 (Sepur).

Scolarité et services périscolaires

Un budget communal annuel d'environ 1,5 million d'euros !

En France, l'accès à l'école publique est gratuit. En réalité, comme tous les services publics, l'école est financée en grande partie par les contribuables, via deux entités distinctes : l'Éducation nationale qui s'acquitte de la rémunération de ses personnels sur le temps scolaire (enseignants, AESH) et les collectivités territoriales.*

L'Éducation nationale définit les programmes et les orientations scolaires, les attentes quant aux outils numériques ou encore aux compétences sportives que les élèves doivent acquérir, telles que le « savoir nager ».

Il appartient ensuite à la commune de financer la mise en oeuvre concrète de ces grandes orientations, quelquefois aidée par des subventions dédiées, à l'instar de l'appel à projet « socle numérique » de l'Éducation nationale qui a permis en 2022 le financement d'équipement numérique pour l'école Pasteur à hauteur de 50 %.

Ainsi, à l'exception du salaire des enseignants, tous les autres frais sont pris en charge par la commune : construction et entretien des bâtiments, matériels nécessaires aux apprentissages des élèves, location des lignes d'eau de la piscine, sorties, transports, ou encore



financement de personnels dédiés tels que les ATSEM** en maternelle et l'éducateur sportif en élémentaire.

L'enfance est un enjeu majeur pour l'équipe municipale. Ainsi, le budget scolaire est le 3^e de la commune, après celui des ressources humaines et des services techniques.

La commune fait le choix de la qualité pour les enfants. A titre d'exemple, toutes les classes élémentaires se rendent à la piscine chaque année.

L'encadrement n'est pas en reste avec la présence d'une ATSEM dédiée pour chaque classe de maternelle.

Par ailleurs, une dotation de 40 € par an et par enfant est allouée aux enseignants qui en déterminent l'usage (achat de manuels scolaires, cahiers, petits équipements pour la classe...).

S'ajoutent à ces frais de fonctionnement, les investissements en termes de renouvellement de mobilier et de matériels (46 600 € en 2022).

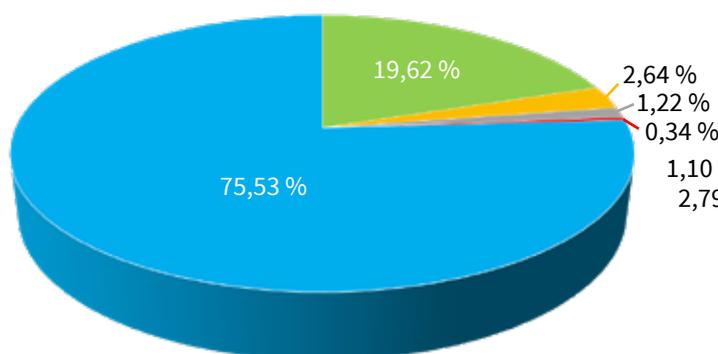
Le budget de fonctionnement alloué aux écoles n'est constitué que de dépenses, sans aucune recette.

* AESH : Accompagnants d'Élèves en Situation de Handicap

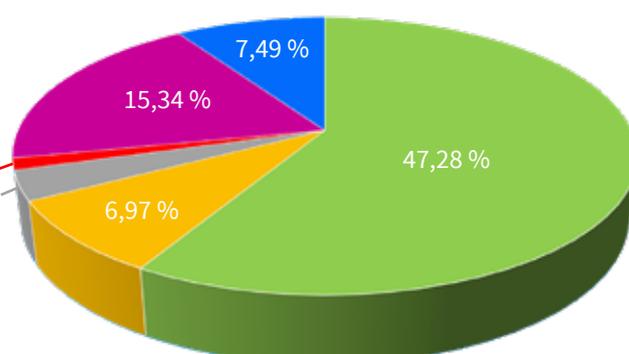
** ATSEM : Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles

Part du budget communal de fonctionnement 2022 dédiée aux écoles :

Maternelle : 296 100 €



Élémentaire : 236 710 €



■ ATSEM
 ■ Fonctionnement divers et entretien des bâtiments
 ■ Dotation élèves et livres cadeaux
 ■ Participation aux sorties scolaires
 ■ Aide aux projets
 ■ Piscine
 ■ Educateur sportif

Services périscolaires

(accueils de loisirs du matin et du soir, restauration scolaire et étude dirigée)

Les communes ne sont pas dans l'obligation d'organiser des accueils périscolaires. Toutefois, afin de faciliter la vie familiale et professionnelle de leurs citoyens, la plupart se saisissent de ce service devenu indispensable.

Elles sont libres de fixer le tarif de ces activités par délibération du Conseil municipal.

Contrairement au budget scolaire, celui dédié aux activités périscolaires fait appel à la participation financière des familles concernées et bénéficie de subventions de la *Caisse d'Allocation Familiale* (CAF).

Celle-ci finance une partie du coût des activités périscolaires à condition qu'elles soient déclarées auprès du *Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports* (SDJES), en respecte la réglementation relative au taux d'encadrement et niveau de diplôme des intervenants et soient soumises à une facturation au quotient familial (QF). C'est le cas à Saint-Nom-la-Bretèche pour les accueils périscolaires du matin et du soir. La commune s'est même fixé un taux d'encadrement supérieur à la réglementation imposée par le SDJES pour le confort des enfants.

Ainsi, les familles dont les enfants fréquentent les activités périscolaires participent financièrement à hauteur de leurs moyens (QF).

Malgré cela, ce budget reste encore très loin d'être équilibré puisqu'à Saint-Nom-la-Bretèche, le coût moyen d'une activité est supportée à hauteur d'environ 50 % par la commune (frais de personnels, prestation de restauration scolaire, consommations énergétique, entretien des bâtiments...).

Service scolaire et périscolaire

Mairie, 32 rue de la Fontaine des Vaux

Adjoint référent : Florent Boron

Responsable : Dorothee Vaille

Resp. adjointe : Hélène Massard

Tél. : 01 30 80 07 08

Mail : scolaire@mairiesnlb.fr



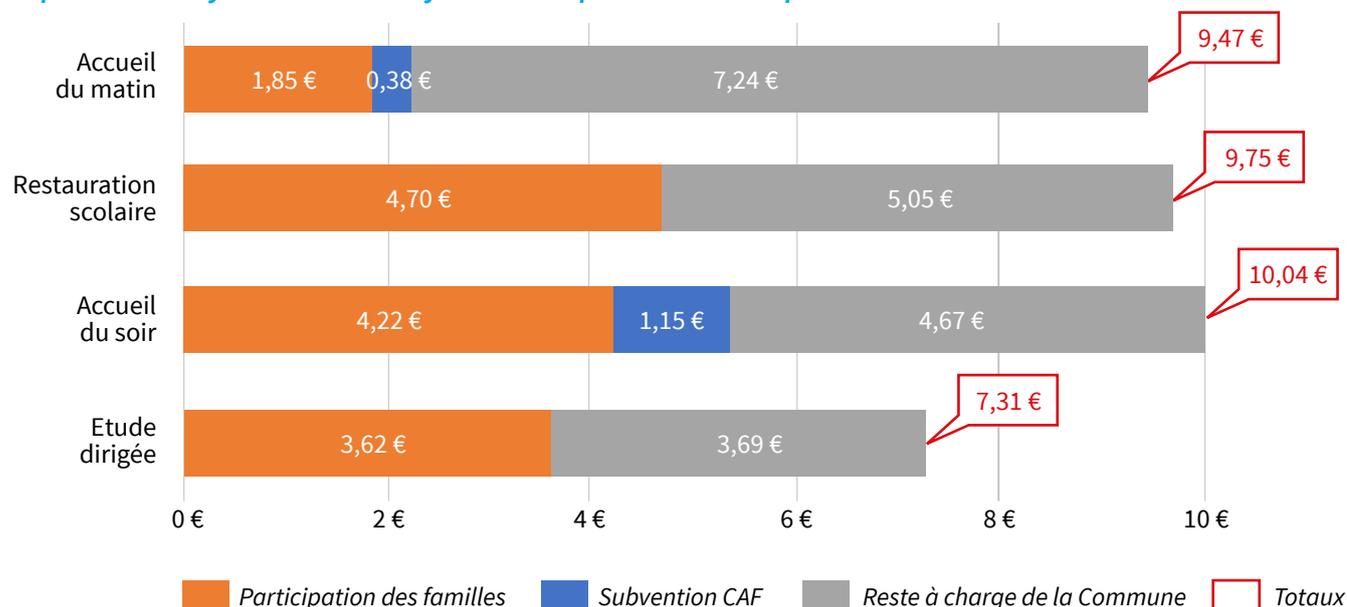
Service extrascolaire

(accueil de loisirs le mercredi et durant les vacances scolaires)

Depuis la rentrée 2021, la commune organise les accueils de loisirs du mercredi et des vacances scolaires, communément appelés centre de loisirs, pour le compte de la Communauté de Communes Gally-Mauldre titulaire de cette compétence et financeur.

Les tarifs sont fixés chaque année en conseil communautaire.

Répartition moyenne des coûts journaliers par activités et par enfant



A l'espace jeunes

Des ateliers, sorties et animations pour tous

Retour sur les vacances de la Toussaint :

85 jeunes (30 filles et 55 garçons) ont été accueillis par la structure municipale jeunesse pour partager de bons moments entre amis : atelier cuisine, customisation de mugs, tournoi Fifa 2023 sur PS5, paintball à Poissy, visite de la gendarmerie à cheval de Saint-Nom-la-Bretèche, jeux de société, structure gonflable « tir à l'arc », tournoi de ping-pong, atelier théâtre, soirées thématiques, etc.

Mercredi 7 décembre : l'Espace Jeunes organise une sortie à Chanteloup-Vignes avec visite guidée de l'atelier de tri du «Relais Val-de-Seine». Départ à 14h15 de la mairie en minibus. Retour vers 18h.

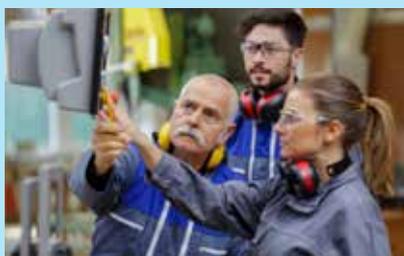
Prochaines vacances de Noël : ouverture la première semaine du 19 au 22 décembre. A ne pas manquer : le mini salon du jeu vidéo le mercredi 21 et la sortie cinéma le jeudi 22.

+Infos et inscriptions : Marc Eloffe, Tél. : 06 24 02 83 96



Vous avez entre 16 et 25 ans ?
Vous recherchez une formation,
un emploi, un apprentissage,
un logement ?

Vous souhaitez vivre
une expérience à l'étranger ?
Vous avez besoin d'aide
concernant votre santé ?



L'équipe de la mission locale
« Dynam Jeunes » basée à
Saint-Germain-en-Laye est là
pour vous orienter, vous conseiller.

Prochaine permanence
sur rendez-vous à l'Espace Jeunes,
place Henri Hamel à Saint-Nom-
la-Bretèche, vendredi 9 décembre
2022 à partir de 14 heures.

Contact : 01 34 51 16 18

+Infos : missionlocalestgermain.org

Nouveau CMJ

Renouvellement pour moitié du Conseil Municipal Jeunes

Elus fin septembre par leurs camarades de classe, les 6 nouveaux membres du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), actuellement en CM1, ont rejoint les 6 élèves de CM2 élus l'an dernier.

Ainsi, Amélia Dumont, Ines Libman, Adélaïde Pesey, Clément Morel, Nicolas Vicens et Alexis Goncè ont intégré le CMJ aux côtés de Margaux Fenaillon, Kany Fall, Charles Yuksel, Camille Le Noé, Arthur Chiche et Gabriel Staib.

Le 13 octobre, tous ont été reçus en mairie par Monsieur le Maire et plusieurs élus municipaux à l'occasion de leur conseil d'installation.

Lors de cette rencontre, ils ont présenté aux adultes leurs projets et leurs idées. Bravo à eux pour leur engagement citoyen !



Du côté de la bibliothèque

Vente de livres d'occasion



Plusieurs fois par an, la bibliothèque acquiert de nombreuses nouveautés pour la plus grande joie des petits et des grands. C'est près de 300 ouvrages qui rejoignent ainsi chaque année les rayonnages ! Hélas, les étagères ne sont pas extensibles et il convient donc de faire du tri régulièrement.

Certains livres sont encore en très bon état. Pour leur donner une seconde vie, la bibliothèque vous propose sa première vente de livres d'occasion à petit prix !

L'opportunité de se faire plaisir avec un bon polar, un roman ou encore une série de BD ! La vente aura lieu de fin novembre à début décembre à la bibliothèque, aux heures habituelles d'ouverture.

Prochains rendez-vous des Doudous :

Mercredi 14 et samedi 17 décembre à 10h. Amélie Gérandal, responsable de la bibliothèque, donne rendez-vous aux enfants de 0 à 5 ans accompagnés de leurs parents, pour écouter de belles histoires et des comptines. Animation gratuite de 30 minutes. Places limitées.

+infos : Bibliothèque municipale, place des Écoliers, rue Michel Pérot.
bibsnlb.cassioweb.com / Tél. 01 30 51 31 90 / courriel : *bibliotheque@mairiesnlb.fr*
Horaires de la bibliothèque : mardi 15h-19h, mercredi 10h-12h30 / 14h-18h30, vendredi 9h-12h30 / 15h-18h30 et samedi 10h-12h30.
Fermeture exceptionnelle du samedi 24 décembre au lundi 2 janvier inclus.

A la ludothèque

Un bel engouement après deux mois d'ouverture

La ludothèque a ouvert ses portes le 1^{er} octobre. En deux mois, de nombreuses familles se sont inscrites et viennent jouer sur place et emprunter des jeux. On comptabilise déjà 132 personnes inscrites.

A chaque ouverture, c'est plus d'une quarantaine de joueurs qui viennent à la ludothèque ! Un très bon démarrage pour ce nouveau service municipal.

La ludothèque a aussi le plaisir d'accueillir son premier bénévole, Laurent, spécialiste des jeux de plateau adulte.

Il animera ponctuellement, le samedi, des séances de jeux destinées spécialement aux adultes ! L'occasion de découvrir de nouveaux jeux entre amis, ou bien de venir seul pour partager un moment ludique avec d'autres personnes.

+infos : Ludothèque municipale « *Jouons à St-Nom* », rue Michel Pérot
ludotheque@mairiesnlb.fr / Tél. 09 77 90 85 53
Ouverture tous les mercredis de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h, ainsi que les samedis 26 novembre, 3 et 10 décembre 2022, 7 et 14 janvier... de 14h à 19h.



La Gendarmerie nationale en coopération avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) organise une réunion d'informations pour les seniors sur le thème de la prévention des cambriolages, des démarchages téléphoniques et à domicile et arnaques sur internet : **Vendredi 9 décembre 2022 à 10h**, en mairie de Saint-Nom-la-Bretèche Venez nombreux ! **+Infos : 01 30 80 07 11**

Près de 5 millions de Français n'ont pas accès aisément (ou pas du tout) à une complémentaire santé et doivent donc souvent renoncer à se soigner. Par ailleurs plus de 80 % des personnes ont une mutuelle santé inadaptée à leur situation, particulièrement les seniors. En coopération avec le Centre Communal d'Action Sociale, l'ADEP, association à but non lucratif agréée et reconnue, peut vous aider dans les domaines suivants :

- recherche de complémentaire santé et d'assurances dépendance à tarifs négociés,
- recherche de professionnels de santé, démarches de soins,
- télé-médecine, télé-assistance...
- assistance en cas d'hospitalisation, aide ménagère...

+Infos : 06 47 41 92 56

Plan climat air énergie territorial

Le PCAET, qu'est-ce que c'est ?

Soumis à consultation publique jusqu'à fin novembre, le PCAET élaboré par notre communauté de communes constitue un projet territorial de développement durable dont l'objectif est la lutte contre le changement climatique et l'adaptation du territoire. Il est mis en place pour une durée de six ans avec un premier bilan au bout de trois ans.

1) L'élaboration du PCAET s'inscrit dans un cadre plus large :

- à l'échelle internationale, l'Accord de Paris qui, en 2015, a fixé comme objectif de limiter le réchauffement global à +2° C par rapport à l'ère pré-industrielle.
- à l'échelle nationale, la loi climat du 8 novembre 2019 qui, pour respecter l'Accord de Paris, vise entre autres la neutralité carbone de la France en 2050.
- à l'échelle régionale le Schéma Régional Climat-Air-Énergie (SRCAE) qui a fixé pour 2030 :

- la baisse de 20 % de la consommation énergétique régionale,
- la multiplication par 3 de la part des Énergies Renouvelables et de Récupération (EnRR) dans la consommation énergétique régionale,
- la multiplication par 2 de la quantité d'énergie renouvelable produite sur le territoire.

Le PCAET doit traduire les orientations régionales sur le territoire autour de 5 axes forts : la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), l'adaptation au dérèglement climatique, la sobriété énergétique, la qualité de l'air, le développement des énergies renouvelables.

2) Le diagnostic pour Gally Mauldre et les orientations principales

Les faits marquants du diagnostic sont : une consommation d'énergie et des émissions de GES locales essentiellement liées à deux secteurs, l'habitat et les mobilités ; et un territoire qui ne produit pas l'énergie qu'il consomme.

Dans ce contexte, le PCAET Gally Mauldre s'est fixé les objectifs suivants :

- Réduire de 16 % la consommation d'énergie d'ici 2030 (54 % pour 2050),
- Atteindre 28 % d'énergies renouvelables locales dans la consommation énergétique en 2030 (et 50 % en 2050),

Énergie et Gaz à Effet de Serre (GES) : chiffres clefs comparés

| | Gally Mauldre | Région | France |
|---|---|--|-----------------------------|
| Consommation d'énergie | 22,4 MWh/habitant | 17,5 MWh/habitant | 28,5 MWh/habitant |
| Indépendance énergétique | Production < à 1 % de l'énergie consommée | Production = 20 % de l'énergie consommée | - |
| Dépendance aux énergies fossiles | 77 % | 63 % | 79 % |
| Emissions de GES | 4,5 T équivalent CO2/habitant | 3,4 équivalent CO2/habitant | 7,2 équivalent CO2/habitant |

- Réduire de 33 % des émissions de GES d'ici 2030 (et de 89 % en 2050).

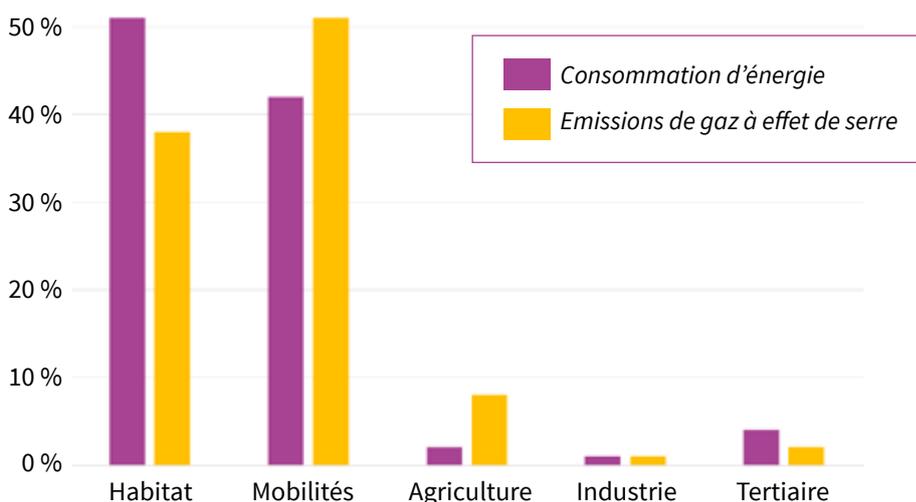
Pour atteindre ces objectifs le PCAET a établi un plan d'actions structuré en 7 thématiques : 1) Habitat et urbanisme 2) Mobilité 3) Agriculture et forêt 4) Économie locale et consommation 5) Production d'énergies renouvelables 6) Exemplarité des collectivités 7) Culture commune et mobilisation des acteurs, Sur chaque thématique, des actions ont été définies et pour chaque action, des « fiches actions » détaillent concrètement les moyens à mettre en œuvre, le(s) pilote(s), l'impact et les indicateurs de suivi.

Les documents constitutifs du PCAET sont soumis à consultation publique jusqu'au 30 novembre 2022.

Consultation et observations / propositions sur le site : cc-gallymauldre.fr et au Pôle Aménagement, Environnement et Développement Économique de la CCGM, 39 Grande Rue à Feucherolles.

A la suite de cette mise à disposition, le projet de PCAET sera modifié pour prendre en compte les avis des autorités compétentes, les remarques et observations déposées dans les registres, puis adopté définitivement en Conseil Communautaire.

Consommation d'énergie et émissions de GES de Gally Mauldre





14 OCTOBRE : Cérémonie solennelle devant la mairie : prise de commandement de la compagnie de gendarmerie départementale de Saint-Germain-en-Laye par le chef d'escadron Marc Chateau.



14 AU 17 OCTOBRE : Anne-Laure Choux, peintre animalière, était à l'honneur de l'exposition d'art présentée par l'association *Reg'Art 78* qui réunit les artistes de la Plaine de Versailles.



15 OCTOBRE : Tournoi de Bridge organisé conjointement par la mairie et le Club de Bridge de Chavenay (CBC). Ce tournoi a connu, comme à son habitude, un joli succès avec 56 participants.



2 NOVEMBRE : Le spectacle de la Toussaint proposé aux enfants (et aux parents) par le service culturel de la mairie à l'Espace JKM était léger comme une bulle de savon, avec *Bubble Slash*, dresseur de bulles.



DU 2 AU 5 NOVEMBRE : Atelier créatif proposé à la bibliothèque municipale à l'occasion des vacances d'automne : fabrication de chouettes à partir de matériaux naturels (bois, plumes...).



11 NOVEMBRE : Chaque année, la commune commémore l'Armistice de 1918 au monument aux Morts en présence de toutes les générations : enfants, jeunes et adultes pour que le souvenir perdure.

LUMIÈRE SUR L'ÉCLAIRAGE ET LES PROJETS EN COURS D'AVANCEMENT

Les jeux de lumière font partie des joies des fêtes de fin d'année. En réflexion sur les économies d'énergie liées à l'éclairage, l'équipe a décidé de maintenir des décorations lumineuses cet hiver. Choieses en 100 % LED, elles sont en effet très peu consommatrices et la période habituelle de fonctionnement a été réduite de 2 semaines. Concernant l'extinction nocturne, le récent sondage fait apparaître la grande ouverture des habitants au test proposé de 2 mois. Nous envisageons donc de le mettre en place en cours d'hiver mais uniquement dans des secteurs du village non équipés de caméras, celles-ci ayant besoin de lumière pour être efficaces. Le remplacement de ces caméras par des modèles infra-rouge va faire l'objet d'une étude. Toujours sur le sujet électricité, la commune va recevoir en décembre le véhicule électrique commandé pour remplacer l'actuel utilitaire arrivé en fin de vie, qui équipe la Police municipale. Concernant l'avancement des différents projets municipaux, celui de l'extension de la crèche portant la capacité d'accueil de 55 à 79 berceaux, prend forme. Le projet a été validé par le Département et la CAF. Reste à savoir si les subventions nécessaires nous seront allouées dès 2023. Le projet d'aménagement des entrées de ville/ ronds-points a été soumis dans ses grandes lignes au Département qui a donné un accord de principe. Le cabinet d'études devrait maintenant pouvoir le présenter de façon détaillée aux comités consultatifs environnement et urbanisme début décembre. Courant 2023, des travaux dans les écoles sont prévus pour améliorer le confort thermique : mise en place de films anti-UV sur les vitrages en avril, installation d'une VMC permettant de réduire la consommation d'énergie en diffusant de l'air préchauffé naturellement dans les locaux. Le changement de chaudière est aussi envisagé. La recherche d'optimisation des dépenses énergétiques et les actions favorables au développement durable sont au cœur du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de notre communauté de communes. Le document concerne non seulement les communes mais aussi les habitants. Nous sommes tous concernés et avons tous un rôle à jouer. Le PCAET est en consultation publique jusqu'au 30 novembre : profitez-en pour apporter vos observations et y contribuer par vos idées ou pratiques directement sur le site web.

Toute l'équipe « *Un village en mouvement* » vous souhaite d'excellentes fêtes de fin et de début d'année !

Plaidoyer pour une gestion cohérente et concertée des priorités

Nous entendons la colère des habitants, des copropriétés, des associations après l'augmentation faramineuse de la taxe foncière (+24%). Et nous la partageons. A quoi va servir cette manne ? Notamment à la rénovation de la salle du conseil de la mairie pour 160.000€ budgétés, ce que nous dénonçons ! Il est temps de rationaliser l'utilisation des ressources de la commune.

Une priorisation des projets : N'est-il pas nécessaire de revoir l'agenda et les priorités d'investissement, en privilégiant par exemple l'isolation de l'école, la décarbonisation des véhicules municipaux ou l'appui aux associations ? Nous réitérons notre demande de concertation des citoyens dans le choix des investissements de la commune. // Une gestion sobre des ressources : La municipalité doit être exemplaire dans la gestion de l'énergie. Or, nous constatons que les très nombreux candélabres décorant la mairie, nos parkings et nos rues (plus de 120 sur l'axe Platanes – St Germain ! Plus de 110 rue Gl de Gaulle !) restent éclairés la nuit* ! Même le Château de Versailles est éteint à 22h ! Il ne s'agit pas d'avoir une réflexion binaire, telle que l'insinue le questionnaire émis par la mairie (extinction totale ou pas ?!). Nous pourrions, à l'exception des carrefours et à l'approche des commerces et des trottoirs accidentogènes, éteindre un candélabre sur 2 et/ou en baisser l'intensité. // Des transports efficaces - Notre système de transport est totalement inadapté : plus aucune place de parking disponible autour de la gare à partir de 7h45 ; des TAD vides mais impossibles à réserver ; des lignes régulières uniquement aux heures de pointe et quasiment aucune le week-end ; des transports scolaires irréguliers, etc. Monsieur Studnia est depuis 8 ans délégué aux transports au sein de notre communauté de communes. Malgré de grandes promesses, aucune action n'a été mise en place. Il est temps de s'adapter à notre époque. Les temps ont changé. Il faut maintenant agir.

Les élus « Ensemble pour Saint-Nom » : Jean-Philippe ANTOINE, Jérôme FENAILLON, Sophie LAFEUILLADE, Nathalie ZENOU.

* *La mairie exige l'envoi de notre article 15 jours avant la distribution de ce magazine, ce qui lui laisse la liberté d'en adapter son contenu, d'agir dans ce laps de temps et de s'en enorgueillir.*

UN BILAN DE MI-MANDAT BIEN MOROSE !

Nous espérons que vous avez tous passé une belle rentrée et bien profité de la pause des vacances de la Toussaint, même si celles-ci ont été un peu perturbées par la pénurie d'essence... Décidément, nous sommes les incorruptibles gaulois qui ne peuvent jamais complètement se réjouir de leur sort. Nous sommes presque à mi-mandat et nous ne pouvons que regretter le manque de projets de l'équipe municipale majoritaire et de son maire Gilles Studnia. Des études, il y en a... mais des projets concrets, aucun ou presque.

Quand on découvre une augmentation de 27,1 %, de la taxe foncière, on se demande où va notre argent... et on se dit... tout ça pour ça...

On peut se féliciter seulement du Parc multisports et Jeux à JKM qui a mis plus de 5 ans, quand même, à sortir de terre et de l'arrivée heureuse d'une Ludothèque. En effet, suite au succès du premier Festival du jeu moderne « Jouons à Saint-Nom » en mai dernier, Amélie Gérandal, responsable de la Bibliothèque et Dorothée Kerauffret-Vaille, responsable du service périscolaire, rejointes par 2 animatrices, Bérandgère Pillias et Coralie Alain, toutes très motivées ont monté le projet et trouver les financements nécessaires. L'inauguration s'est donc déroulée le 1^{er} Octobre. Bravo à elles ! Comme quoi quand on y croit, on arrive à faire bouger les lignes... même à Saint-Nom et face à son maire Gilles Studnia, si réfractaire aux propositions que nous pouvons faire, même si elles sont pour le bien commun des Nonnais Bretechois. Pour l'aménagement des 4 entrées de notre village... un des projets phares de notre programme de campagne, espérons que la désignation d'un maître d'œuvre va enfin accélérer les choses... et qu'un des ronds-points puisse faire référence au Golf qui a forgé la notoriété internationale de notre village.

Maintenant que la fin d'année approche, et que l'épidémie de la Covid semble derrière nous, nous aurons le plaisir de vous revoir au marché de Noël ou dans les différents commerces du village qui ont besoin de nous tous pour retrouver complètement le sourire.

Nous vous souhaitons une très belle fin d'année, avec de formidables retrouvailles familiales en perspective. @ très vite.

Eric Frommweiler et Stéphanie Noguès, Conseillers Municipaux et toute l'Equipe « J'aime Saint-Nom »

J-M Peinture

06 07 56 25 62

Peinture intérieur & extérieur
Petits travaux de rénovation
Parquet & Carrelage

jeanmarcpeinture@gmail.com

40 rue Charles de Gaulle

78860 Saint-Nom-La-Bretèche



Depuis
1984

AUGU

Fermetures

L'esprit d'Ouvertures

Vérandas ■ Pergolas bioclimatiques ■ Fenêtres
Volets ■ Portes ■ Automatismes ■ Stores, Clôtures

01 34 51 72 84



ÉLECTRICITÉ / PLOMBERIE / TRAITEMENT D'EAU

DÉPANNAGE - CRÉATION - RÉNOVATION
CHAUFFAGE - ADOUCISSEUR - MOTORISATION - INTERPHONIE

SAS ALVES

26 ter, avenue des Platanes - 78860 Saint-Nom-La-Bretèche

Tél. : 01 70 72 68 90

Mail : contact@alves-sas.com



Familles d'accueil

FAITES ÉQUIPE AVEC NOUS POUR CHANGER LA VIE DE CES ENFANTS CARDIAQUES !



MÉCÉNAT
CHIRURGIE
CARDIAQUE
enfants du monde



Mécénat Chirurgie Cardiaque permet à des enfants atteints de malformations cardiaques et venant de pays défavorisés de se faire opérer en France lorsque cela est impossible dans leur pays, faute de moyens techniques ou financiers. Opérés à l'Hôpital Marie-Lannelongue - Groupe Hospitalier Paris Saint-Joseph, au Plessis-Robinson, et dans 8 autres villes de France, nous avons besoin de familles d'accueil bénévoles pour prendre soin d'eux, de leur arrivée à l'aéroport jusqu'à leur départ, en passant par leur opération et leur convalescence.

TOUT LE MONDE PEUT ACCUEILLIR ! Il suffit d'être **véhiculé, disponible à plein temps.**

COMBIEN DE TEMPS DURE UN ACCUEIL ? **8 semaines** en moyenne pendant la **période de votre choix.**



Contactez Esen DALMAZ : 01 49 24 02 02 / edalmaz@mecénat-cardiaque.org



*“ Nous sommes prêts pour tous vos projets !
Rencontrons-nous ! ”*

“ We are ready for all your projects ”

- ✔ Nous sommes une équipe dynamique, professionnelle et expérimentée avec la réactivité nécessaire à la concrétisation de vos projets.
We are an experienced and professional team with the responsiveness necessary for the realization of your projects.
- ✔ Nous connaissons Saint-Nom-la-Bretèche et son secteur pour y vivre quotidiennement depuis 20 ans. Notre proximité avec le marché local est un atout.
We know our village to live there daily. It is an asset.
- ✔ Nous prenons le temps de vous rencontrer. Nos méthodes sont fondées sur l'écoute, la confiance, la transparence.
We take time to meet you. Our methods are based on listening, trust and transparency.
- ✔ Nous avons l'expérience des transactions de biens haut de gamme à Saint-Nom-la-Bretèche et ses environs.
We have experience in high-end property transactions in Saint-Nom and its surroundings.
- ✔ Nous mettons en valeur votre bien par des photos professionnelles, des prises de vue aériennes et une visite virtuelle.
We Highlight your property with professional photos, aerial shots and a virtual tour.

Agence de
Saint-Nom-la-Bretèche

**Estimation – Vente
Location – Gestion Locative**

46 rue Charles de Gaulle
78860 Saint-Nom-la-Bretèche

01 30 69 70 37

SaintNomLaBretèche@StephanePlazaImmobilier.com



Stéphane Plaza Immobilier - Agence de Saint-Nom-la-Bretèche

Elite
RENOVATION

Depuis 1993

01 39 54 01 30

**Entreprise générale
de bâtiment**

**Tous travaux
de rénovation**

info@elitebatiment.com
www.elitebatiment.com



Votre satisfaction est notre priorité !